



Appel à Candidature pour la Commission de Contrôle des Listes Electorales

Date limite : 5 juin 2026



Devenez membre de la Commission de contrôle des listes électorales.

Suite au renouvellement du conseil municipal, la commune de Brax doit constituer sa nouvelle commission de contrôle des listes électorales pour un mandat de 6 ans.

En raison de la présence d'une liste unique au conseil municipal, cette commission se réunira en format réduit. Elle est composée d'un conseiller municipal, d'un délégué de l'administration (Préfet) et d'un délégué du Tribunal Judiciaire.

Nous recherchons alors **4 administrés** prêts à s'investir pour occuper ces rôles (délégué de l'administration titulaire et suppléant + délégué du Tribunal Judiciaire titulaire et suppléant).

Conditions pour postuler :

- Être inscrit sur les listes électorales de Brax.
- Ne pas être élu au conseil municipal.
- Ne pas être agent de la mairie de Brax, ni agent de l'intercommunalité.

Fréquence des réunions La commission se réunit au moins une fois par an, et obligatoirement avant chaque scrutin pour vérifier la régularité des listes et statuer sur les éventuels recours.



Vous souhaitez vous engager pour la vie démocratique de votre commune ?

Transmettez votre candidature (Nom, prénom, coordonnées, etc) par mail à accueil@mairie-brax.fr ou par téléphone au 05.62.13.06.70 avant le **vendredi 5 juin 2026** au plus tard !